



Les étudiants de Malagnou décrochent trois mois de rab

EXPULSION • Les trente habitants du squat devaient être à la rue au 31 juillet. Une occupation festive au Département de l'urbanisme leur donne du répit.

PAULINE CANCELA

A l'abordage! Hier matin, le hall du Département de l'urbanisme (DU) a été envahi par une cinquantaine de personnes. Bardés de masques à l'effigie du magistrat François Longchamp, les intrus ont protesté contre l'évacuation programmée des trente étudiants qui occupent les deux maisons appartenant à l'Etat du 154, route de Malagnou. A coups de son et de confettis, cet envahissement festif leur a permis d'obtenir trois mois de sursis.

Les deux associations habitant les lieux négocient depuis quatre mois avec les services du DU pour le renouvellement de leurs contrats de prêt à usage. Elles les avaient contractés avec l'université de Genève – en 2003 pour la Tortue et en 2012 pour Xénope – avant que l'institution ne rétrocède les parcelles à l'Etat en vue d'accueillir le futur projet d'aménagement «Chêne-Bourg-Chêne-Bougeries». Depuis, le climat s'est durci.

«C'est une course de hamsters en cage», souligne Jonathan Baud, permanent de la CUAÉ, le syndicat des étudiants. «Nous sommes dans le flou total. Les exigences du département ont fluctué, puis le verdict est tombé, deux fois, alors que nous avions eu des garanties orales entre-temps.»

La résiliation définitive pour le 31 juillet leur aurait été envoyée sans explications, alors que les associations venaient de remettre un projet de vie commun réclamé par le DU.

«On dirait que les fonctionnaires à qui nous avons le droit de parler servent de tampon entre nous et ceux qui décident pour nous», enchaîne un habitant. Les jeunes ont donc demandé hier à parler directement au conseiller d'Etat François Longchamp.

Après l'installation symbolique d'une tente dans l'entrée du bâti-



Les étudiants ont demandé hier à parler à François Longchamp. Sans succès. PCA

ment du boulevard Saint-Georges et quelques instants à scander des slogans, ils ont finalement été reçus pendant vingt minutes par des hauts fonctionnaires. Résultat: trois mois de répit et l'assurance d'une réponse définitive et motivée avant le 31 août.

Réaction ferme du DU

Rassurés, les étudiants de Malagnou demandent à pouvoir habiter les lieux jusqu'à l'arrivée des pelletieuses – ce qui ne devrait pas se produire avant 2016. «Ce serait aberrant, vu la crise du logement, de laisser les bâtiments vides pendant tout ce temps», s'énerve Romain Legros, de la coopérative d'habitations pour étudiants de la Cigüe, dont Xénope fait partie.

Le DU n'en a pas l'intention, pour autant que la zone soit hors de danger, insiste le secrétaire général Bernard Pavre. Selon lui, il y a de la présence d'amiante et des risques d'incendie ou d'effondrement. «Nous souhaitons négocier entre personnes responsables. Pour ce faire, nous devons faire examiner les lieux par le service engineering et la police du feu. Pendant plus d'un mois, les associations nous ont mis des bâtons dans les roues. Nous attendons des signes de bonne volonté de leur part.»

M. Favre a peu goûté cette façon d'«intimider des collaborateurs» et se montre ferme. Le contrat de bail à usage, s'il devait être signé, inclurait le respect du voisinage et des règles claires sur la couverture des charges.

De leur côté, la Tortue et Xénope disent avoir été coopératifs au possible. «Nous avons proposé plusieurs fois d'autres dates mais n'avons reçu aucune réponse jusqu'à tout dernièrement», rétorque un habitant – la visite a finalement eu lieu mardi.

Et de rappeler que l'université a déjà opéré des contrôles dans la zone, le dernier datant de 2012. Sandro Doudin, directeur de la Division bâtiments, logistique et sécurité de l'institution, le confirme: «L'évaluation n'a pas révélé de danger particulier en usage courant. Mais il y a de l'amiante dans le bâtiment, aussi est-il important de ne pas tenter de travaux ni même de percer les murs.» Des consignes respectées, assurait-on hier. Rendez-vous en août. I